

Dr J. A. Rouleau . . . . .	1,400
Dr R. Gagné . . . . .	1,400
Dr Geo. Gellatly . . . . .	1,400
Dr J. A. Williams . . . . .	1,400
Dr E. Asselin . . . . .	1,400
Dr J. A. Chaussé . . . . .	1,400
Dr Jean Décarie . . . . .	150
P. G. Mount, optician . . . . .	600
(Ce dernier devant être informé que son salaire ne court que jusqu'au 31 décembre prochain, les Commissaires ayant décidé de faire disparaître cette position et qu'en conséquence, ses services ne seront plus requis à compter du premier janvier 1914.)	
Dlle S. F. Sexton . . . . .	720
Dlle L. Murray . . . . .	720
Mme Perrier . . . . .	720
Dlle A. Desnoyers . . . . .	720
O. Séguin . . . . .	875
H. Lemay . . . . .	850
E. H. Brisebois . . . . .	850
A. A. Patenaude . . . . .	700
J. A. Côté . . . . .	925
J. J. Vandanaigne . . . . .	725
O. Blondin . . . . .	850
D. Bourdon . . . . .	850
H. Bourdon . . . . .	700
N. Séguin . . . . .	750
Dlle B. Patenaude . . . . .	625
Dlle C. LeCouffe . . . . .	1,200
Geo. Lauzon . . . . .	650
J. B. Vigeant . . . . .	650
Alf. Laplante, De Alf. Laplante . . . . .	720
J. Z. Gagnier . . . . .	600
B. Gagnier . . . . .	600

Ajournement.

L. N. SENECAL,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 16 juillet 1913, p.m.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Lachapelle préside; MM. Ainey et Godfrey.

1.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$65,694.64 suivant liste certifiée.

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—En vue d'égaliser les salaires de la classe des chaineurs dans le Département des Egouts, qui sont de \$800 par annnée, il est

Résolu: Que le salaire de M. Phelan, qui est actuellement de \$775, soit porté à \$800 par annnée à compter du 1er janvier 1913.

3.—Le Bureau prend en considération la question des inscriptions à mettre sur les voitures appartenant à la Ville, et il est

Résolu: 1° Que la voiture du Bureau des Commissaires porte comme inscription les armes de la Ville et le No 1 en or;

2° Que sur les autres voitures il soit mis sur un côté "Cité de Montréal", avec un numéro, et sur l'autre côté, "City of Montreal", avec le même numéro, en couleur blanche;

3° Que la couleur rouge soit réservée exclusivement pour les voitures du Département des Incendies;

4° Que la couleur bleu foncé soit employée pour toutes les autres voitures appartenant à la Cité;

Dr J. A. Rouleau . . . . .	1,400	Dr J. A. Rouleau . . . . .	1,400
Dr R. Gagné . . . . .	1,400	Dr R. Gagné . . . . .	1,400
Dr Geo. Gellatly . . . . .	1,400	Dr Geo. Gellatly . . . . .	1,400
Dr J. A. Williams . . . . .	1,400	Dr J. A. Williams . . . . .	1,400
Dr E. Asselin . . . . .	1,400	Dr E. Asselin . . . . .	1,400
Dr J. A. Chaussé . . . . .	1,400	Dr J. A. Chaussé . . . . .	1,400
Dr Jean Décarie . . . . .	150	Dr Jean Décarie . . . . .	150
P. G. Mount, optician . . . . .	600	P. G. Mount, optician . . . . .	600
(The latter to be informed that his salary will end on the 31st December next, the Commissioners having decided that said position should disappear and, accordingly, his services from the first of January 1914 will no longer be required.)			
Miss S. F. Sexton . . . . .	720	Miss S. F. Sexton . . . . .	720
Miss L. Murray . . . . .	720	Miss L. Murray . . . . .	720
Mrs. Perrier . . . . .	720	Mrs. Perrier . . . . .	720
Miss A. Desnoyers . . . . .	720	Miss A. Desnoyers . . . . .	720
O. Séguin . . . . .	875	O. Séguin . . . . .	875
H. Lemay . . . . .	850	H. Lemay . . . . .	850
E. H. Brisebois . . . . .	850	E. H. Brisebois . . . . .	850
A. A. Patenaude . . . . .	700	A. A. Patenaude . . . . .	700
J. A. Côté . . . . .	925	J. A. Côté . . . . .	925
J. J. Vandanaigne . . . . .	725	J. J. Vandanaigne . . . . .	725
O. Blondin . . . . .	850	O. Blondin . . . . .	850
D. Bourdon . . . . .	850	D. Bourdon . . . . .	850
H. Bourdon . . . . .	700	H. Bourdon . . . . .	700
N. Séguin . . . . .	750	N. Séguin . . . . .	750
Miss B. Patenaude . . . . .	625	Miss B. Patenaude . . . . .	625
Miss C. LeCouffe . . . . .	1,200	Miss C. LeCouffe . . . . .	1,200
Geo. Lauzon . . . . .	650	Geo. Lauzon . . . . .	650
J. B. Vigeant . . . . .	650	J. B. Vigeant . . . . .	650
Alf. Laplante, De Alf. Laplante . . . . .	720	Alf. Laplante, De Alf. Laplante . . . . .	720
J. Z. Gagnier . . . . .	600	J. Z. Gagnier . . . . .	600
B. Gagnier . . . . .	600	B. Gagnier . . . . .	600

Adjourned.

L. N. SENECAL,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 16th July 1913, p.m.

In the absence of His Worship the Mayor, Commissioner Lachapelle acted as Chairman; Messrs. Ainey and Godfrey.

1.—Submitted warrants verified by the City Comptroller, amounting to \$65,604.64, as per certified list.

Resolved: That payment of same be authorized.

2.—In view of equalizing the salaries of the chainmen's class in the Sewers Department, which are of \$800 per annum, it was

Resolved: That the salary of Mr. Phelan which is now \$775, be in future raised to \$800 per annum from the 1st January 1913.

3.—The Board considered the question of lettering the vehicles owned by the City and it was

Resolved: i. That the vehicle of the Board of Commissioners bear the City's Coat of Arms and the figure 1 in gold;

ii. That on the other vehicles "Cité de Montréal" the figure be put on one side and on the other side: "City of Montreal" with the same figure, in white;

iii. That the red color be reserved exclusively for the vehicles of the Fire Department;

iv. That the dark-blue color be employed for all the other vehicles belonging to the City;